

« Restes de peintures, d'engrais et de détergents : comment les éliminer de façon adéquate ? »

Avec le temps, des produits chimiques s'accumulent dans de nombreux foyers. Ainsi, des restes de peintures ou de laques, d'engrais chimiques ou de détergents, par exemple, se retrouvent souvent stockés dans une cave, un réduit, un placard ou un garage. Ils ne peuvent pas être éliminés simplement en les jetant dans les canalisations ou les ordures ménagères, car ce sont des déchets spéciaux.

La façon la plus simple de procéder consiste à ramener les quantités restantes là où le produit a été acheté. En effet, tous les commerçants sont tenus de reprendre les produits chimiques dangereux vendus à des particuliers et de les éliminer. Les grands distributeurs, les drogueries et les pharmacies acceptent eux aussi certains produits (pour tout renseignement supplémentaire, le mieux est de s'informer sur place).

Certains déchets comme les huiles, les pesticides, les insecticides, les solvants (diluants), les peintures, les laques et les engrais peuvent être déposés dans des points de collecte ou des stations de recyclage. Les réglementations à ce sujet varient d'une région à l'autre. Pour davantage d'informations, il convient de consulter le service communal ou cantonal compétent.

Éliminer correctement les produits chimiques est essentiel afin d'éviter les accidents et de protéger l'environnement.

Attention : La Suisse appliquera les nouveaux symboles de danger à partir du 1^{er} juin 2015 ; des renseignements utiles ainsi que des dépliants sont disponibles sur le site Internet présentant la campagne : www.infochim.ch/infos

Mr. Safety

Nos conseils :

- Utiliser le produit toujours selon l'usage prévu.
- Ne pas éliminer les restes de produits chimiques dangereux en les jetant dans les canalisations ou les ordures ménagères, mais les ramener dans leur emballage d'origine au lieu d'achat, dans un point de collecte ou une station de recyclage.
- Éviter de transvaser ou de mélanger des produits chimiques, car ces manipulations pourraient produire des gaz nocifs. Toujours conserver les produits dans leur emballage d'origine. D'autres personnes, en particulier les enfants, peuvent être induits en erreur et tentés d'ingérer ces produits.

Des questions ? Des suggestions ?

Des demandes de précision ?

Sur www.infochim.ch, vous trouverez des informations supplémentaires pour l'utilisation en toute sécurité des produits chimiques au quotidien.